



DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 20/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES	L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme PRAS Aurélie.
En exercice : 19	
Présents : 18	Étaient présents : M. COLLOMBET Cyril, M. CORRAL Anjel, M. COURBIS Joël, M. DEVISE Stéphane, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, M. GINÉ Elios, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, Mme LIONNETON Leslie, Mme PIC Christiane, Mme PORTE COURTIAL Nathalie, Mme PRAS Aurélie, Mme ROSSI Bénédicte, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion
Nombre de suffrages : 18	
<u>Date de convocation</u> 14/03/2023	
<u>Date d'affichage</u> 14/03/2023	Procuration(s) : M. DEVISE Michaël donne pouvoir à M. GINÉ Elios
VOTE : Adoptée à l'unanimité Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 N'a pas pris part au vote : 1 (M. LAFAGE Stéphane)	Étai(ent) absent(s) : Étai(ent) excusé(s) : M. DEVISE Michaël A été nommé comme secrétaire de séance : M. CORRAL Anjel

Numéro interne de l'acte : 2023-21

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Aurélie PRAS, adjointe aux finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Stéphane LAFAGE, Maire.

Après s'être fait présenté le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Article 1 : Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ; les résultats de clôture impactent les résultats de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	- €	1 652 122,45 €	16 473,31 €		16 473,31 €	1 652 122,45
Opérations de l'exercice	1 364 734,16 €	1 345 312,62 €	477 426,49 €	457 816,17 €	1 842 160,65 €	1 803 123,79
Totaux	1 364 734,16 €	2 997 435,07 €	493 899,80 €	457 816,17 €	1 858 633,96 €	3 455 251,24
Résultat de clôture	- €	1 632 700,91 €	36 083,63 €	- €	- €	1 596 617,28 €

Besoin de financement de la section d'investissement	36 083,63 € (1)
Excédent de financement de la section d'investissement	- € (2)

Restes à réaliser	183 825,18 €	277 000 € (3) et (4)
-------------------	--------------	----------------------

Besoin de financement au titre des R.A.R.	- € (5)=(3)-(4)
Excédent de financement au titre des R.A.R.	93 174,82 € (6)=(4)-(3)

Besoin de financement au titre des opérations diverses	- € (7) rep/prov, cautions à reverser, etc...
Excédent de financement au titre des opérations diverses	- € (8) cautions personnelles, provisions nouvelles, etc...

Besoin de financement global	- € = (1)-(2)+(5)-(6)+(7)-(8)
Excédent de financement global	57 091,19 € = (2)-(1)+(6)-(5)+(8)-(7)

Article 2 : Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

et décide de reprendre la somme de	1 632 700,91 €	- € au compte 1068 (section d'investissement au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
et décide de reprendre la somme de		au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Article 3 : Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 4 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 5 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à CORNAS

Le secrétaire de séance
M. CORRAL Anjel

La Présidente de séance,
Mme PRAS Aurélie



